

# LIVRET D'ACCUEIL



## **Bienvenue à la Classe Préparatoire DCG**

*Diplôme de comptabilité et de gestion*

## SOMMAIRE

Dispositions générales relatives aux épreuves.....	3
UE 13 - communication professionnelle .....	6
Le stage .....	6
Questions diverses .....	6
Fonctionnement et conseils.....	8
Liste des manuels DCG .....	9
Enseignement des UE au LGT BAIMBRIDGE .....	10

# Dispositions générales relatives aux épreuves - arrêté du 04-08-2025

## **Article 3 – Obtention du diplôme**

Le DCG et le DSCG prévus par le décret du 30 mars 2012 sont respectivement délivrés aux candidats qui ont obtenu une moyenne générale au moins égale à 10 sur 20 à l'ensemble des épreuves constitutives de chacun de ces diplômes, sans note inférieure à 6 sur 20.

Les candidats qui n'ont pas rempli les conditions pour obtenir le diplôme :

- conservent, durant les huit sessions suivant son attribution, la note obtenue à chacune des épreuves pour lesquelles ils ont eu au moins 10 sur 20. Au-delà, la note n'est plus conservée ;

- peuvent conserver pour compensation ultérieure, durant les huit sessions suivant son attribution, la note obtenue à chacune des épreuves pour laquelle ils ont eu au moins 6 sur 20 et moins de 10 sur 20 ; Au-delà, la note n'est plus conservée. La réinscription aux épreuves concernées annule automatiquement cette note.

Pour une session donnée, la moyenne générale est calculée en fonction des notes conservées et de celles nouvellement acquises.

En ce qui concerne l'épreuve facultative de chacun des deux diplômes, seuls les points obtenus au-dessus de 10 sur 20 s'ajoutent au total des points servant au calcul de la moyenne générale, sous réserve d'avoir passé au moins quatre épreuves à un niveau de diplôme donné.

Article 4 - Les épreuves qui font l'objet d'une dispense en application des articles 47 et 51 du décret du 30 mars 2012 susvisé ne sont pas prises en compte pour le calcul de la moyenne générale.

## **Article 7 – Crédits européens**

Des crédits européens sont associés à chaque épreuve. Ils sont définitivement acquis dès lors que le candidat a obtenu une note au moins égale à 10 sur 20 à l'épreuve concernée.

Les dispenses d'épreuves obtenues en application des articles 47 et 51 du décret du 30 mars 2012 susvisé ne confèrent pas les crédits européens correspondants.

La validation d'épreuves en application des articles 48 et 52 du décret du 30 mars 2012 susvisé confère les crédits européens correspondants.

L'obtention du DCG ou du DSCG confère la totalité des crédits européens prévus pour le diplôme, soit respectivement 180 et 120 crédits européens

## **Article 10 – Épreuves du DCG**

La nature, la durée et le coefficient de chacune des épreuves du DCG, ainsi que le nombre de crédits européens associés, sont fixés comme suit :

### **Épreuve n° 1 : Fondamentaux du droit – UE1**

Nature : épreuve écrite portant sur l'étude d'une ou de plusieurs situations pratiques et/ou le commentaire d'un ou plusieurs documents et/ou une ou plusieurs questions.

Durée : 3 heures.

Coefficient : 1.

14 crédits européens.

### **Épreuve n° 2 : Droit des affaires – UE2**

Nature : épreuve écrite portant sur l'étude d'une ou de plusieurs situations pratiques et/ou le commentaire d'un ou plusieurs documents et/ou une ou plusieurs questions.

Durée : 3 heures.

Coefficient : 1.

14 crédits européens.

### **Épreuve n° 3 : Droit social – UE3**

Nature : épreuve écrite portant sur l'étude d'une ou de plusieurs situations pratiques et/ou le commentaire d'un ou plusieurs documents et/ou une ou plusieurs questions.

Durée : 3 heures.

Coefficient : 1.

14 crédits européens.

### **Épreuve n° 4 : Droit fiscal – UE4**

Nature : épreuve écrite portant sur l'étude d'une ou de plusieurs situations pratiques et/ou le commentaire d'un ou plusieurs documents et/ou une ou plusieurs questions.

Durée : 3 heures.

Coefficient : 1.

14 crédits européens.

### **Épreuve n° 5 : Économie contemporaine – UE5**

Nature : épreuve écrite portant sur l'analyse d'un dossier documentaire et une question problématisée.

Durée : 4 heures.

Coefficient : 1.

14 crédits européens.

### **Épreuve n° 6 : Finance d'entreprise – UE6**

Nature : épreuve écrite portant sur l'étude d'une ou de plusieurs situations pratiques avec, le cas échéant, une ou plusieurs questions.

Durée : 3 heures.

Coefficient : 1.

14 crédits européens.

### **Épreuve n° 7 : Management – UE7**

Nature : épreuve écrite portant sur l'étude d'une ou de plusieurs situations relatives à une ou plusieurs organisations permettant la réalisation d'une analyse managériale et une question problématisée.

Durée : 4 heures.

Coefficient : 1.

14 crédits européens.

### **Épreuve n° 8 : Systèmes d'information de gestion – UE8**

Nature : épreuve écrite portant sur l'étude d'une ou de plusieurs situations pratiques et/ou une ou plusieurs questions.

Durée : 4 heures

Coefficient : 1.

14 crédits européens.

### **Épreuve n° 9 : Comptabilité – UE9**

Nature : épreuve écrite portant sur l'étude d'une ou de plusieurs situations pratiques et/ou un ou plusieurs exercices et/ou une ou plusieurs questions.

Durée : 3 heures.

Coefficient : 1.

14 crédits européens.

#### **Épreuve n° 10 : Comptabilité approfondie – UE10**

Nature : épreuve écrite portant sur l'étude d'une ou de plusieurs situations pratiques avec, le cas échéant, une ou plusieurs questions.

Durée : 3 heures.

Coefficient : 1.

14 crédits européens.

#### **Épreuve n° 11 : Contrôle de gestion – UE11**

Nature : épreuve écrite portant sur l'étude d'une ou de plusieurs situations permettant d'analyser plusieurs problématiques de gestion.

Durée : 4 heures.

Coefficient : 1.

14 crédits européens.

#### **Épreuve n° 12 : Anglais des affaires – UE12**

Nature : épreuve écrite pouvant comporter, à partir de documents fournis en anglais, la traduction d'une partie d'entre eux en français ou la rédaction d'un résumé ou d'une note ou de commentaires en anglais ou en français ou la rédaction en anglais d'un document à caractère commercial ou toute combinaison de plusieurs des exercices précédents.

Durée : 3 heures.

Coefficient : 1.

14 crédits européens.

#### **Épreuve n° 13 : Communication professionnelle – UE13**

Nature : épreuve orale de soutenance d'un rapport de stage dont la durée est d'au moins huit semaines ou d'un rapport portant sur une expérience professionnelle au moins équivalente. La commission d'examen peut interroger le candidat sur des questions relevant du programme de cette épreuve.

Durée : 1 heure maximum.

Coefficient : 1.

12 crédits européens.

#### **Épreuve n° 14 (facultative) : Langue vivante étrangère – UE14**

Nature : épreuve écrite pouvant comporter, à partir de documents fournis, rédigés en allemand, espagnol ou italien (au choix du candidat lors de l'inscription), la traduction d'une partie d'entre eux en français ou la rédaction d'un résumé ou d'une note ou de commentaires dans l'une des trois langues précitées ou en français ou la rédaction d'un document à caractère commercial dans l'une des trois langues précitées ou toute combinaison de plusieurs des exercices précédents.

Durée : 3 heures.

Coefficient : 1

En effet, il est possible de passer une **épreuve facultative de langue étrangère**. La langue choisie doit être différente de l'anglais

#### **Cours de méthodologie :**

Apprendre à s'organiser, à travailler et à s'exprimer oralement ; maîtriser les outils informatiques.

### **Article 13 – Bénéfice de la note**

La note obtenue à chacune des épreuves du DCG régi par l'arrêté du 28 mars 2014, est automatiquement transférée sur l'épreuve correspondante du DCG tels que régi par le présent arrêté. Le bénéfice de cette note est conservé pendant 8 ans. Au-delà, la note n'est plus conservée.

Une réinscription à l'épreuve concernée annule automatiquement la note transférée si cette dernière est inférieure à 10. Au-dessus de 10, il est impossible de repasser l'épreuve.

*Source : Bulletin officiel n°32 du 28 août 2025 – Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation*

## **UE 13 - Communication professionnelle**

Niveau L : 60 heures – 12 ECTS

Cette unité d'enseignement vise à préparer l'insertion professionnelle des futurs diplômés.

Elle repose à la fois sur :

- l'acquisition de méthodes de communication professionnelle écrite ou orale ;
- la mise en pratique de ces méthodes au travers d'un stage ;
- la prise de connaissance de la réalité des relations professionnelles dans les domaines étudiés au sein des unités composant le DCG ;
- la rédaction d'un rapport lié à ce stage ;
- la soutenance de ce rapport.

### **Le stage (10 semaines)**

Le stage (ou l'activité professionnelle servant de référence) doit être accompli dans un cabinet d'expertise comptable ou dans les services comptables et financiers d'une entreprise, d'une collectivité publique ou d'une association. La durée du stage est de 10 semaines.

Le stage a pour but :

- de permettre au candidat de prendre contact avec le monde professionnel ;
- d'observer le fonctionnement d'une organisation et de le rapprocher des connaissances acquises au travers des programmes des différentes unités d'enseignement et actualisées notamment par le biais d'une veille informationnelle.
- d'appliquer les concepts et les méthodes décrites dans les parties 1 et 2 du programme de cette unité d'enseignement.

À l'issue du stage, le candidat doit produire un rapport comprenant les éléments suivants :

- l'attestation de (ou des) l'employeur certifiant la période et le lieu de stage (ou d'activité professionnelle) servant de référence au rapport ainsi que la nature des missions confiées ;
- une partie de 10 pages au maximum présentant une organisation dans laquelle s'est effectué le stage (ou l'activité professionnelle) et un processus.

### **Questions diverses**

#### **Droits d'inscription**

Le(a) candidat(e) s'inscrit sur **Cyclades** (période à définir ultérieurement). Après son inscription, le(a) candidat(e) doit déposer ses pièces justificatives (dans le respect des délais indiqués sur Cyclades). Puis il(elle) recevra une confirmation d'inscription par e-mail.

Il faudra s'acquitter des droits d'inscription par UE (sauf pour les boursiers).

### **Documents et outils autorisés**

- Calculatrice de poche à fonctionnement autonome en mode examen, autorisée pour certaines épreuves
- Plan comptable.

### **Conditions d'obtention du DCG**

- Avoir obtenu une moyenne générale au moins égale à 10 sur 20, sans note inférieure à 6 sur 20 ;
- Seuls les points au-dessus de 10 sur 20 obtenus lors de l'épreuve facultative de langue étrangère sont comptés ;
- Les épreuves faisant l'objet d'une dispense ne sont pas prises en compte pour le calcul de la moyenne générale.

### **Dispenses d'épreuves**

Les dispenses d'épreuves permettent aux candidats déjà titulaires d'un diplôme en rapport avec la comptabilité ou la gestion, de ne pas passer toutes les épreuves du DCG. Mais La dispense d'épreuve n'entre pas dans le calcul de la moyenne générale au DCG.

La liste des dispenses d'épreuves du diplôme de comptabilité et de gestion est définie par le ministère de l'Enseignement supérieur. Elle a été modifiée par les arrêtés du 22 mai 2020 et du 18 janvier 2023.

Les dispenses d'épreuves sont déclarées au moment de l'inscription au DCG pour la session à venir. Mais leur utilisation à une session n'est pas obligatoire.

Les dispenses d'enseignement sont possibles seulement pour l'économie et la communication professionnelle.

### **Association des étudiants du DCG**

Une association des étudiants du DCG existe. Le bureau est renouvelé chaque année. Elle organise diverses activités dont une journée d'intégration.

# Fonctionnement et conseils

## Fonctionnement

- Répartition des cours : du lundi matin au vendredi après-midi ;
- Devoirs tous les samedis ;
- DCG blancs au 1<sup>er</sup> semestre et au 2<sup>e</sup> semestre ;
- Stage obligatoire (1<sup>re</sup> année et 2<sup>e</sup> année) ;
- Suivi des étudiants par l'équipe pédagogique : suivi périodique (avant les vacances de Toussaint), suivi adapté à chaque enseignement ;
- Passage non automatique, réorientation possible ;
- Aucun redoublement n'est autorisé en première et deuxième année.

## Contraintes

- Assiduité obligatoire : présence en cours ; présence aux devoirs du samedi et aux DCG blancs ;
- Nécessité d'un travail régulier ;
- Obligation de recherche de stage ;
- Obligation de respecter le règlement intérieur : ponctualité, assiduité, tenue vestimentaire.

## Conseils aux étudiants

- Lire et étudier le programme de DCG avant la rentrée scolaire ;
- Veiller à son équilibre personnel par une bonne organisation (temps de travail, activités hors-travail).

## Liste des manuels DCG - Année scolaire 2026/2027

DISCIPLINE	TITRE	AUTEURS	EDITEUR
UE1	<b>DCG 1 - FONDAMENTAUX DU DROIT</b> <b>6eme EDITION - Manuel – Réforme 2026-2027</b> Parution : mai 2026 EAN : 9782100892044	Jean-François BOCQUILLON Martine MARIAGE	DUNOD
UE2	<b>DCG2 - DROIT DES AFFAIRES –</b> <b>Manuel - Réforme 2026-2027</b> Parution : mai 2026 EAN : 9782100892051	Céline MANSENCAL Elise GROSJEAN-LECCIA	DUNOD Collection Expert Sup
UE3	<b>DCG3 - DROIT SOCIAL</b> <b>Manuel - Réforme 2026-2027</b> EAN : 9782100892068 PARUTION : mai 2026	Jean-François BOCQUILLON Christine ALGAVE Martine MARIAGE	DUNOD Collection Expert Sup
UE4	<b>DCG4 - DROIT FISCAL</b> ISBN : 978-2-7446-5360-5 Parution : mai 2026	Gilles MEYER	FONTAINE PICARD
UE5	<b>DCG5 – ECONOMIE</b> <b>CONTEMPORAINE – 4ème édition</b> Manuel – Réforme 2026-2027 Parution : mai 2026 EAN : 9782100892075	L. CHARLES J. COQUET C. KUROWSKA, C. MAILHOS-GROS	DUNOD
UE6	<b>DCG6 - FINANCE D'ENTREPRISE –</b> <b>REFORME 2026</b> Parution : juin 2026 ISBN : 978-2-7446-5366-7 (PCG 2026)	P. BRAULT Y. BOUCHAND C. ESCALIER	FONTAINE PICARD
UE7	<b>DCG 7 – MANAGEMENT</b> Parution : Mai 2026 ISBN : 978-2-7446-5372-8	P. BRAULT J. GEORGEL	FONTAINE PICARD
UE8	<b>DCG8 - SYSTEMES D'INFORMATION</b> <b>DE GESTION</b> Parution : 2026 ISBN : 978-2-7446-5378-0	L. FREBOURG L. FREBOURG B. LE MASNE	FONTAINE PICARD
UE9	<b>DCG9- COMPTABILITE</b> Parution : mai 2026 ISBN : 978-2-7446-5384-1	H. LAMMARI B. BERINGER	FONTAINE PICARD
UE10	<b>DCG 10 - COMPTABILITÉ</b> <b>APPROFONDIE</b> Parution : juin 2026 Référence : DCG10-26 ISBN : 978-2-7446-5390-2	G.-T. CLOLUS P. BRAULT M. DUMURE R. MANSO	FONTAINE PICARD
UE11	<b>DCG 11 - CONTROLE DE GESTION</b> Parution : mai 2026 ISBN : 978-2-7446-5396-4	M. L. RUHEMANN	FONTAINE PICARD
UE12	<b>DCG12 - Anglais des affaires - Manuel</b> EDITION : 2022 EAN : 9782100836963	Anna HOUSTON	DUNOD
UE13	<b>DCG 13 - Communication professionnelle</b> <b>DSCG 7 - Mémoire professionnel Avec</b> <b>applications - Réforme 2026-2027 – 3ème</b> <b>édition</b> Parution : mai 2026 ISBN : 978-2-311-41452-3	Laure BATAILLE Axel Masseron	VUIBERT
	<b>Nouveau Plan comptable général 2026</b> <b>(liste intégrale des comptes)</b>		

 Manuels de DCG1

 Manuels de DCG2

 Manuels de DCG3

## ENSEIGNEMENT DES UE AU LGT BAIMBRIDGE

Première année - DCG1	Deuxième année – DCG2	Troisième année- DCG3
UE 1	UE 2	UE 3
	UE 4	UE 7
UE 8	UE 10	UE 11
UE 9	UE 6	
UE 5		
UE 12	UE 12	UE 12
UE 13	UE 13	UE 13
Méthodologie	Méthodologie	Méthodologie

### Equipe pédagogique du DCG

#### Enseignantes :

- Mme Nathalie CHOURO
- Mme Erika CLERC
- Mme Mesmine DONINEAUX
- Mme Justina FAVORINUS
- Mme Irminne GUILLAUME
- Mme Francelle HEDREVILLE
- Mme Bouchra MARZOUKI

CPE : Mme Diana MARIE

DDFPT : Mme Evelyne ROUSSE